

**COMMUNE
de
MORLANWELZ**

Population : 18.700 habitants

Morlanwelz, le 19 mai 2005

SECRETARIAT

C.C.B. 091-0003981-33

Tél. (064) 43.17.17
Fax (064) 43.17.21

ASSEMBLEE DU CONSEIL COMMUNAL.-

M.,

est invité(e) pour la première fois à assister à la réunion du Conseil Communal qui se tiendra à l'Hôtel Communal, **le lundi 30 mai 2005, à 20 heures.**

ORDRE DU JOUR.-

- 1.- Cimetières communaux - Demandes de concessions de terrain ;
- 2.- Escomptes de subsides à contracter auprès de DEXIA Banque SA – Examen – Décision ;
- 3.- Gestion active de la dette, révision d'emprunts consolidés – Notification ;
- 4.- Fabrique d'Eglise Saint-Aldegonde – Compte de l'exercice 2004 – Avis ;
- 5.- Fabrique d'Eglise Saint-Joseph – Compte de l'exercice 2004 – Avis ;
- 6.- Bilan financier, rapport d'activités de l'année 2004 et budget 2005 de l'ASBL Espace Europe – Notification ;
- 7.- Convention entre Antenne Centre et la Commune de Morlanwelz – Reconduction pour l'année 2005 ;
- 8.- Convention entre la Commune de Morlanwelz et le Centre Culturel Régional du Centre – Approbation ;
- 9.- Travaux d'aménagement d'un espace multisports rue Pont du Nil à Morlanwelz – Avenant n°1 – Approbation ;
- 10.- Egouttage prioritaire – Nouveau contrat d'agglomération n°52 063/01 – 56087 et avenants aux contrats existants n°55022/02 – 56087 et n°56087/01 – 56087 – Décision ;
- 11.- Projet de plan d'assainissement par sous-bassin hydrographique (PASH) de la Haine et de la Senne – Avis ;
- 12.- Opération de revitalisation urbaine sur le site de Baume-Marpent à Morlanwelz – Modification du périmètre de revitalisation – Approbation ;
- 13.- Demande de permis de lotir introduite par M. et Mme BRICOULT-SUELARD – Autorisation ;
- 14.- Classement éventuel comme monument de la Maison Communale sise rue R. Warocqué, 2 à Morlanwelz et établissement d'une zone de protection comprenant les toitures et les façades à rue des immeubles environnant celle-ci – Avis ;
- 15.- Statut administratif du personnel communal – Modification ;
- 16.- Statut administratif du personnel communal – Modification ;
- 17.- Statut pécuniaire du personnel communal – Modification ;

- 18.- Statut pécuniaire du personnel communal – Modification ;
- 19.- Ecoles Fondamentales Mixtes de Morlanwelz – Désignation d'un directeur, à titre temporaire – Forme d'appel – Décision ;
- 20.- Accueil extra scolaire – coordination locale de l'enfance (programme CLE) – Approbation ;
- 21.- Réglementation de la circulation et du stationnement des véhicules dans diverses rues – Décision ;

H U I S C L O S :

? ? ? ? ? ? ?

- 22.- Personnel communal – Désignation d'un Secrétaire communal, à titre intérimaire – Ratification ;

Le Secrétaire communal,

Le Bourgmestre,

M. BURION.

J. FAUCONNIER.